

**BIENVENUE DANS  
LA SOCIÉTÉ  
CROATE**

# SOMMAIRE

- 4 Une brève histoire de la société croate**
- 8 Le système politique de la République de Croatie**
- 12 Les différences culturelles - comment et pourquoi se produisent-elle?**
  - Perception du temps
  - La communication non verbale
  - L'espace personnel
  - Salutations
  - Montrer du respect
- 26 Pourquoi certaines personnes sont en détention?**
- 32 Une brève introduction dans le processus de demande d'asile**
- 38 Personnes à contacter dans l'administration Croate pour l'intégration des étrangers**
- 42 Les organisations de la société civile actives dans le domaine de l'intégration des migrants - Coordination pour l'intégration**

# BREVE HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ CROATE

L'identité de la République de Croatie a été conditionnée par sa position géographique. La Croatie est située dans la zone de rencontre des cultures de l'Est et de l'Ouest, l'Europe centrale (dite Mitteleuropa) et de la Méditerranée. En raison de son emplacement, la Croatie a toujours été une partie de différents empires, républiques et États – Notamment l'Empire turque, la République de Venise, les Provinces illyriennes (l'Empire Français sous Napoléon), l'empire hongrois, seulement à l'entrée du 20ème siècle comme une partie de la monarchie austro-hongroise.

Le lendemain de la Première Guerre mondiale (1914 - 1918) avait conduit à la désintégration de l'Empire austro-hongrois et l'Empire ottoman. Les peuples slaves du sud qui résidaient dans ces empires passés ont créé leur propre État, qui, l'année 1929 est devenu le Royaume de Yougoslavie. Une partie intégrante du Royaume de Yougoslavie était composée de Serbes, Croates, Slovènes, les Monténégrins, les Musulmans de Bosnie (aujourd'hui les Bosniaques) et les Macédoniens. Le Royaume de Yougoslavie a cessé d'exister avec le début de la Seconde Guerre mondiale (1941). Après la guerre (1945) la Croatie est devenue une partie de la République fédérale socialiste de Yougoslavie (RFSY). SFR Yougoslavie a été dirigée par le Parti communiste sous la direction de Josip Broz Tito.

Le pouvoir de Tito en Yougoslavie était sous la politique du Mouvement des pays non alignés troisième courant politique opposé à la fois au Bloc de l'Ouest (OTAN) et au bloc de l'Est (Pacte de Varsovie). Le Mouvement des pays non alignés a été faite de pays du tiers monde: les pays d'Afrique, en Amérique latine et en Asie. Les non-alignés ont connus leur apogée économique et politique pendant la période de la guerre froide, et la Yougoslavie a eu un rôle de premier plan dans ce mouvement.

L'année 1990 a marqué un tournant dans l'histoire géopolitique de la Croatie et des changements majeurs ont commencé à se développer. Avec la chute du mur de Berlin, la carte politique de l'Europe a commencé à changer. Le communisme, comme un système sociopolitique dans certains pays, a été remplacé par la démocratie parlementaire. Le 19 mai 1991, un référendum a été organisé en Croatie et en Slovénie et les citoyens ont décidé de quitter l'État commun et devenir indépendant. Le 8 Octobre de la même année, le Parlement croate a voté pour l'indépendance et coupé tous ses liens avec alors la capitale de la Yougoslavie, Belgrade. La séparation de la Slovénie et de la Croatie de l'Etat commun a marqué le début de la désintégration de la Yougoslavie et le début de la soi-disant guerre pour la patrie ou la guerre civile. La guerre a été menée sur les territoires de Croatie et de Bosnie-Herzégovine et à la fin des années quatre vingt dix, il s'est intensifié sur le territoire du Kosovo .Ainsi La lutte armée en Croatie a duré jusqu'en Août 1995. Mais les conséquences de l'intégration et la réconciliation ont persisté jusqu'à ce jour.

Pendant la guerre en Ex-Yougoslavie qui a duré de 1991 à 1999, un grand nombre de personnes sont devenues des réfugiés et / ou ont été déplacés de force de leurs maisons. Beaucoup d'entre eux ont essayé de trouver leur refuge en Europe occidentale, principalement en Autriche, l'Allemagne et les pays scandinaves. La majorité d'entre eux ne sont jamais revenus dans les zones qu'ils ont fui. Aujourd'hui, la région de l'ancienne Yougoslavie se compose de sept Etats indépendants: la Slovénie, la Croatie, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, le Monténégro et la Macédoine. Ensemble, ils forment la région Europe du Sud-est, une région qui est toujours connecté de différentes façons.

Les fondations pour le développement des organisations non gouvernementales d'aujourd'hui et de la société civile en

Croatie ont été posées pendant la guerre de 90. L'une des organisations non gouvernementales les plus importantes établies durant cette période a été la campagne anti guerre - ARK. Cette ONG a systématiquement travaillé sur la construction de la paix et de la réconciliation et a poursuivi ses activités après la guerre. Ainsi nous disons Merci à ARK, nous avons aujourd'hui un grand nombre d'ONG travaillant dans le domaine des droits de l'homme et de la culture non institutionnelle, et l'une de ces organisations est CMS - Centre d'étude pour la paix.

Au début du 21e siècle, la politique croate a été focalisée sur l'intégration européenne et l'établissement de bonnes relations économiques et politiques avec les pays limitrophes. Un processus spécifique d'établissement de bonnes relations est en cours d'élaboration avec la Serbie et la Bosnie-Herzégovine, en mettant l'accent principal sur la tolérance et une paix durable. Ayant choisi la voie de l'intégration européenne, la Croatie a été admise à l'OTAN en 2009. Après négociations de dix ans et l'harmonisation de la législation croate aux normes de l'UE, le 1er Juillet 2013 la Croatie est officiellement devenue un état membre de l'UE. Pour entrer dans l'espace Schengen la Croatie a encore à harmoniser son cadre législatif et son système avec les exigences de l'UE. Depuis 2013 toutes les lois croates ont été en conformité avec les lois communes de l'Union européenne.

# SYSTÈME POLITIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DE CROATIE

La République de Croatie est une démocratie parlementaire impliquant la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

La puissance de la législation est dans les mains du Parlement croate qui représente les citoyens croates, adopte la Constitution et établit les éléments sociaux et politiques fondamentaux de l'Etat. Il se compose d'une chambre qui a de 100 à 160 membres qui sont élus tous les quatre ans. Les rôles les plus importants du Parlement sont d'approuver le budget de l'Etat, proposer et d'approuver la législation, la surveillance du gouvernement, de déclarer la guerre, la paix et demander un référendum. Jusqu'à 2014 la Croatie avait 15 partis politiques dont deux plus grandes - SDP (Parti social-démocrate de Croatie) et le HDZ (Union démocratique croate) - suppléant à gouverner l'Etat depuis le début de l'indépendance. SDP est un parti de centre-gauche, tandis que le HDZ est un parti de centre-droit.

Un Médiateur est nommé par le Parlement croate et son rôle est de protéger les droits constitutionnels et juridiques des citoyens dans leurs relations avec l'administration de l'Etat et des institutions de l'autorité publique. Le Médiateur est élu par le Parlement pour un mandat de huit années...

**VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC LE BUREAU DU MÉDIATEUR PERSONNELLEMENT:**

Adresse: Trg Hrvatskih Velikana 6, 10 000 Zagreb, Croatie

Tél: +385 1 4851 855, +385 1 4851 853

Fax: +385 1 6431 628

E-mail: [info@ombudsman.hr](mailto:info@ombudsman.hr)

Jours de travail: mardi – vendredi de 09:00 à 12:00 heures

La branche exécutive du système politique croate se compose du gouvernement et le président de la république. Le Président est élu au suffrage direct pour une période de 5 ans et ne peut être élu plus de deux fois. Le président a de nombreuses responsabilités, mais en pratique, ces responsabilités sont largement réduite à un rôle

cérémonial et n'a pas un impact majeur sur l'élaboration des politiques. Le Président a plus de pouvoir dans le domaine de la sécurité et de la politique étrangère et est, entre autres choses, le commandant suprême des forces armées. Il a aussi le pouvoir de convoquer un référendum. Le Gouvernement croate se compose du Premier ministre, un ou plusieurs vice-présidents et les ministres. Le gouvernement propose le budget de l'Etat et de la législation agit pour le Parlement et met en œuvre la législation adoptée par le Parlement. Il gère la politique étrangère et intérieure de l'État, surveille le travail de l'administration de l'Etat et est en charge du développement économique de l'Etat.

Le pouvoir judiciaire est exercé par le magistrat, municipales, des comptes et de tribunaux de commerce, la Haute Cour de justice, Haute Cour de Commerce, la Cour administrative et la Cour suprême, qui est la plus haute juridiction dans la République de Croatie, et qui assure l'application standard de droit et l'égalité de tous les citoyens. La Cour constitutionnelle statue sur la constitutionnalité des lois, contrôle la légalité des élections et résout les conflits de compétence entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF A POUR COMPÉTENCE D'EXAMINER LE PROCESSUS DE DEMANDE D'ASILE, DANS LE SECOND CAS (SI LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR A RENDU UNE DÉCISION NÉGATIVE DANS LE PROCESSUS DE DEMANDE D'ASILE).

En Croatie, il ya quatre tribunaux administratifs:

le tribunal administratif de Zagreb, le tribunal administratif de Rijeka, le tribunal administratif de Osijek, le tribunal administratif à Split.

La société civile se compose de citoyens qui interviennent activement et librement dans toutes les sphères de l'action sociale. Les Organisations de la société civile sont volontaire, indépendante, à but non lucratif, non gouvernementale et le troisième secteur. Tous ce qu'ils ont en commun est la liberté de faire des alliances et de la liberté d'agir pour le bien commun. La société civile est une sorte d'opposition et de contrôleur de l'Etat.

Les types les plus communs des organisations de la société civile sont des organisations non gouvernementales (ONG). Ils sont établis par les citoyens le plus souvent dans le but de résoudre certains problèmes sociaux que l'Etat n'est pas résoudre de manière satisfaisante. La majorité des ONG en Croatie d'aujourd'hui sont les organisations sportives suivies par les organisations actives dans les domaines de la culture, l'économie, la technologie, les questions sociales, la santé, les causes humanitaires, écologique et de la protection des enfants, des jeunes et la famille. Il ya aussi des organisations d'anciens combattants et les victimes de la guerre. Les organisations sont financées par le budget de l'Etat, les fonds de l'UE, divers dons et cotisations. Autres types d'organisations de la société civile en Croatie comprennent les fondations, les syndicats, les organisations d'employeurs et les communautés religieuses.

Lorsque la Croatie est devenue un Etat indépendant, l'élite politique et le premier président croate Franjo Tudjman ne considèrent pas la société civile importante pour le développement de la démocratie. Par conséquent, la société civile a été marginalisées et à la fin des années quatre vingt dix, il a dû supporter des campagnes dirigées contre quelques-unes des principales ONG et des militants de premier plan. Toutefois, la société civile a joué un rôle crucial pendant la guerre pour aider à soigner les victimes de la guerre. Au milieu des années quatre vingt dix le travail solidaire de la scène de la société civile est affaiblit en raison de la crise économique et de gouvernance antidémocratique. La pression de la communauté internationale et l'arrivée du nouveau gouvernement de gauche en 2000 portées à l'amélioration du cadre juridique régissant le travail de la société civile. Pourtant, le processus de construction d'une société civile forte n'est pas encore terminée. Les niveaux de la solidarité civique et l'idée de l'engagement actif et lutte pour les droits de l'homme en Croatie n'ont pas encore atteint le point où ils peuvent se développer indépendamment des conditions politiques et sociales.

# LES DIFFÉRENCES CULTURELLES - COMMENT ET POURQUOI SE PRODUISENT-ELLES?

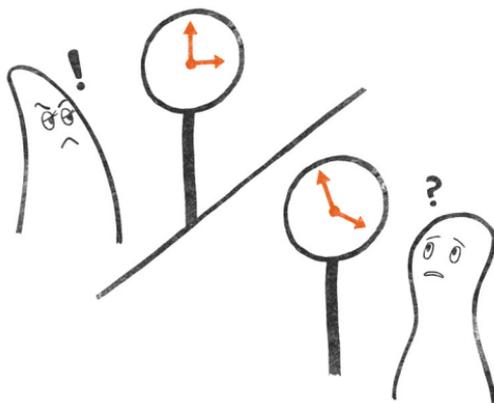
# 1 PERCEPTION DU TEMPS

## Situation

Biba attend Edi au carrefour depuis une demi-heure. Comme le temps passe, elle devient de plus en plus agiter parce qu'elle ne peut pas l'atteindre sur son téléphone cellulaire. Enfin, après une heure d'attente et de colère, elle décide d'envoyer un sms à Edi, puis rentre à la maison.

Arrivée au point de rencontre une heure plus tard, Edi cherche Biba et semble confus. Voyant qu'elle n'est pas là, il vérifie son téléphone. Avec plusieurs appels manqués, il a un message de colère de Biba. Edi devient assez bouleversé par un tel comportement et rentre à la maison assez certain que Biba est une personne tout à fait déraisonnable et qu'elle ne veut pas réellement le voir.

## Qu'est-ce qui s'est passé?



## **Signification**

Dans les cultures occidentales le temps est une ressource qui est gérée avec soin. Il s'agit ici d'être utilisés, consommés et divisé en unités plus petites. Le temps est linéaire et finale. La Culture dans d'autres parties du monde, comme l'Amérique du Sud et au Moyen-Orient, perçoivent le temps comme élastique et plus relatif...

## **La Perception du temps diffère dans diverses cultures**

La plupart des cultures occidentales voient le temps comme une catégorie finale et linéaire. Le temps est segmenté et distribué et il est possible pour une personne de se consacrer à une seule chose à la fois. Le temps est presque tangible - il peut être sauvegardé, utilisé, perdu, et est souvent comparé à l'argent. Dans ce concept les tâches de temps sont plus importantes que les relations. Il est plus important de faire le travail dans un délai donné que de développer une relation étroite avec un collègue.

Exemples de cultures avec ce type de perception du temps: États-Unis, au Royaume-Uni, Allemagne, Suisse, Turquie, Japon...

Par ailleurs, la plupart des cultures orientales perçoivent le temps comme une catégorie plus élastique dans laquelle il est possible de faire plusieurs choses à la fois. Dans ces cultures, il ya toujours assez de temps et les relations sont plus importantes que les tâches. Ainsi, par exemple, une personne moyenne latino-américaine va plutôt terminer la conversation avec un ami dans la rue et être en retard à une réunion, que de terminer brusquement la conversation.

Exemples de cultures avec cette perception du temps: l'Arabie saoudite, le Pakistan, l'Inde, l'Égypte, le Mexique, Hawaï.

## **Conclusion**

Si une personne était en retard pour un rendez-vous convenu cela ne signifie pas qu'ils ne respectent pas votre temps et vos efforts. Cela signifie simplement que vos priorités diffèrent. Écouter leurs raisons et de leur expliquer votre propre horaire limite dans le temps.

Où,

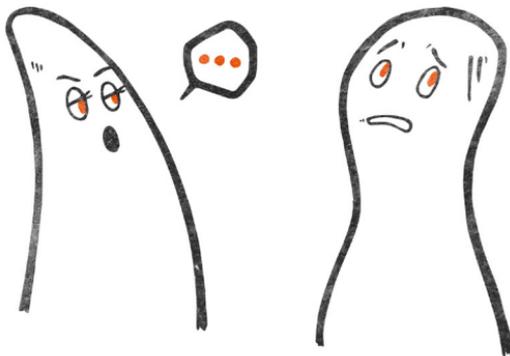
si une personne est en colère contre vous parce que vous étiez en retard pour une réunion n'est ce pas parce qu'ils sont grossiers, mais parce que un tel comportement est inacceptable dans leur culture. Expliquez-leur pourquoi vous étiez en retard et comment un tel comportement est perçu dans votre pays.

## 2 LA COMMUNICATION NON VERBALE

### Situation

Biba et moi parlons sur le changement climatique. Biba regarde d'un œil alors qu'elle explique son point de vue, mais Edi continue d'éviter son regard. L'une des parties de la conversation est mal à l'aise et je pense que l'autre est extrêmement désagréable.

### Qu'est-ce qui s'est passé?



### Signification

Les membres des cultures occidentales croient qu'éviter le contact visuel lors d'une conversation est une expression de l'ennui, l'inconfort et même la malhonnêteté, et est perçu comme impoli.

Dans les autres cultures, asiatiques par exemple, envisager de ne pas regarder dans les yeux de l'autre personne pendant la conversation peut être une expression de respect. Cela est

particulièrement vrai si l'autre personne est plus âgée, une personne en position de pouvoir ou de rang supérieur.

LA COMMUNICATION NON VERBALE est une forme de communication sans paroles, que ce soit intentionnel ou non. Le Comportement non verbal est utilisé pour exprimer des émotions et des attitudes, il reflète les traits de personnalité et encourage ou modifie la communication verbale.

LES SIGNES NON VERBAUX COMPRENNENT:

- expressions faciales
- ton de la voix
- gestuelles
- posture et les mouvements
- contact
- les signes

LES EXPRESSIONS FACIALES montrent nos émotions et qui rend la communication verbale plus facile pour nous. Cependant, nous devons nous rappeler les différences culturelles dans ce type de communication ainsi. Sourire pendant la conversation n'est pas une expression de bonheur dans toutes les cultures, mais il est parfois utilisé comme un moyen de dissimuler la honte ou il peut être un signe que l'autre personne ne nous comprend pas.

LE TON DE LA VOIX est un outil de communication puissant qui se manifeste dans: élever ou abaisser la hauteur, une élocution rapide ou lente, en soulignant certains mots, insérer des pauses, etc. Les différences culturelles sont présent ici aussi. Certaines cultures sont tout simplement plus forte dans leurs expressions - par exemple, par les pôles normes culturelles les Italiens pourraient être perçus comme étant forts et grossier.

LES GESTES et LES MOUVEMENTS DE LA MAIN facilitent également la communication. Il existe différents types de gestes.

**EMBLÈMES** – les gestes non verbaux que remplace un message verbal (peuvent être utilisés par eux-mêmes) et qui ont un sens bien connu au sein d'une culture particulière, mais entre les cultures peuvent causer des malentendus. Par exemple, un geste de connecter le pouce et l'index est un signe de quelque chose de bien aux États-Unis, mais offenser une personne provenant de l'Allemagne ou le Brésil. La même chose vaut pour le geste de pouce tendue, c'est un signe d'insulte en Afrique occidentale, la Grèce et la Russie alors que la plupart des Occidentaux perçoivent comme un signe positif.

**ILLUSTRATION** – les gestes que nous utilisons pour illustrer ou expliquer le message verbal n'ont aucun sens si elles sont utilisée seule.

**LE TOUCHER** montre l'affection, la proximité, le réconfort et parfois la domination.

Chaque culture a des règles non écrites sur la recevabilité de certaines façons de toucher. Deux hommes se tenant la main sont perçus comme de bons amis en Arabie Saoudite, l'Égypte et le Maroc, alors que dans certains autres pays, ils seront considérés comme des amants.

En outre, la fréquence de contact tactile dépend de la culture. Une enquête de 2006 menée dans un café a montré que pendant une période d'une heure, les gens de Puerto Rico ce sont touché 180 fois, 110 fois pour les Français, les Américains deux fois, et même pas une fois pour les anglais.

### **Conclusion**

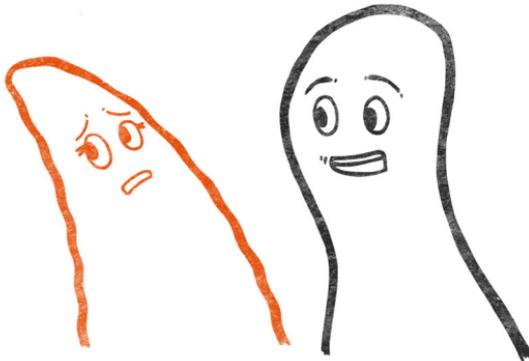
Regarder, apprendre, essayer de comprendre et de respecter les autres coutumes. Il est important de créer une atmosphère dans laquelle ces différences peuvent être discutées.

### 3 L'ESPACE PERSONNEL

#### Situation

Biba et Edi parle du film qu'ils viennent de visionner. Pendant la conversation, Biba s'éloigne de Edi; mais Edi continue de se rapprocher vers elle.

#### Qu'est-ce qui s'est passé?



#### Signification

dans chaque culture, la distance de politesse, ou la distance à travers laquelle nous nous sentons à l'aise vis à vis de notre interlocuteur est différente. Les membres des cultures occidentales préfèrent se tenir à portée de bras pendant la conversation, par exemple, les gens du Moyen-Orient sont à l'aise sur de courtes distances en tenant la conversation.

L'ESPACE PERSONNEL est défini comme la zone qui entoure une personne, et cette personne voit cette zone psychologiquement comme le sien.

LA ZONE INTIME (environ 45 cm / 18 inch) est le plus important, et une personne a généralement tendance à le préserver et ne permet l'accès qu'aux gens qu'ils / elles sont vraiment proche de lui. Ces personnes sont les parents, les enfants, les conjoints, les amis les proches, et toutes personnes avec qui on entretient une relation

ZONE PERSONNELLE (jusqu'à 1,2 m / 4 pieds) est réservé pour la famille et les amis, collègues de bureau, partenaires commerciaux et autres.

ZONE SOCIAL (à partir de 1,2 m / 4 pieds à 3 m / 10 pieds) - la distance à laquelle nous nous sentons à l'aise quand il se agit de gens que nous ne connaissons pas bien. Par exemple, les maintenanciers, les commerçants, nouveaux collègues ...

ZONE PUBLIQUE (plus de 3 m / 10 pi) - la distance nous observons avec les étrangers et dans des situations telles que des conférences publiques.

### **Conclusion**

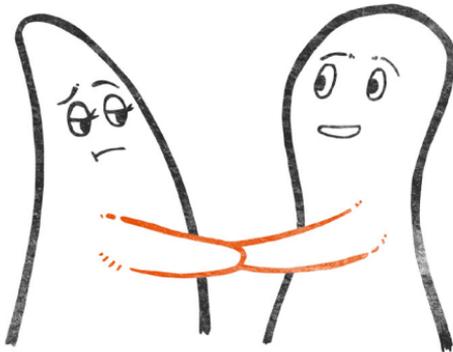
Il est nécessaire de comprendre que l'espace personnel est une conséquence de la culture d'où on vient et non une stratégie utilisée par l'autre personne pour causer notre malaise. Parlez ouvertement de vos préférences personnelles.

## 4 SALUTATIONS

### Situation

Biba et Edi se rencontrent pour la première fois. Un ami commun les présente. Biba tend sa main pour une poignée à Edi, tout en disant son nom. Edi donne la main à Biba. Biba la prise de main est serré, et Edi est gentil. Biba éloigne sa main en premier, pensant que la poignée de main a duré trop longtemps et interprète Edi interprète le caractère hospitalier comme un signe de faiblesse. D'autre part, Edi est surpris par la force de l'emprise de Biba et pense que c'est extrêmement désagréable de la part de Biba de terminer brusquement la poignée de main.

### Qu'est-ce qui s'est passé?



### Signification

Les peuples du monde entier saluent de différentes manières. La poignée de main est l'un des moyens communs de

salutation. Cependant, c'est aussi une coutume qui diffère d'une culture à l'autre. Les Cultures occidentales préfèrent une poignée de main solide et relativement brève, alors que les gens du Moyen-Orient préfèrent une plus longue et plus affective. Dans certains pays comme la Thaïlande et l'Arabie Saoudite, il est inacceptable pour un homme de toucher une femme de cette façon. D'autre part, les personnes de sexe féminin dans les pays occidentaux pourraient être offensées si un homme ne leur tend pas la main simplement parce qu'elles sont des femmes.

LES FORMES DE SALUTATIONS VARIENT D'UNE CULTURE À L'AUTRES. Alors que certaines cultures préfèrent un contact physique pendant une salutation, d'autres l'évitent.

Les Salutations peuvent être divisés en deux ; verbale et non verbale, même si elles sont généralement mélangées.

Salutations peuvent également être formel ou informel, selon la personne à qui on adressés. Nous saluons nos proches différemment que nous saluons les étrangers et les personnes moins familiers.

### **Salutations non verbales**

UNE POIGNÉE DE MAIN est une forme très courante de salutation non verbal et il est présent dans de nombreuses cultures. Pourquoi le moyen le plus courant de salutations prend la forme d'une poignée de main? Une explication dit que s'était une façon de montrer à l'autre personne que nous ne cachons pas une arme dans la main. En Croatie, la poignée de main est utilisée dans les salutations à la fois formelles et informelles et c'est du genre indépendant.

En Croatie, UN CÂLIN est utilisé dans les salutations entre les proches et pendant les salutations informelles. Nous utilisons

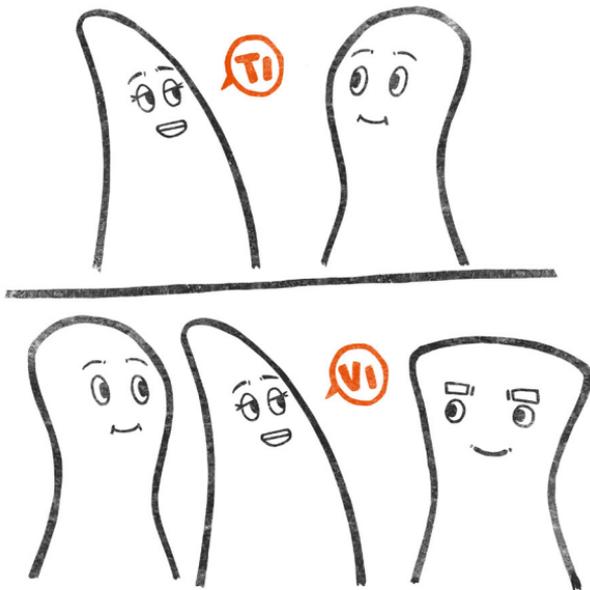
aussi souvent un baiser sur les deux joues pour saluer nos proches, mais ce genre de salutations sera souvent laissé de côté avec les personnes du sexe (masculin).

UNE VAGUE DE MAIN et UNE TAPPE SUR L'ÉPAULE peuvent également être utilisés en guise de salutation non verbale.

### **Salutations verbales**

Salutations verbales dépendent du moment de la journée, la formalité de l'occasion, du lieu où nous nous trouvons si nous arrivons ou nous partons. En outre, nous utilisons souvent le salut comme une opportunité de demander à l'autre personne comment il se sent.

## 5 MONTRER DU RESPECT



DANS LA LANGUE CROATE, PAR RESPECT POUR CERTAINES PERSONNES NOUS LES ABORDONS AVEC LE MOT VI (VOUS AU PLURIEL).

Nous utilisons la forme Vi dans plusieurs situations:

- A) lorsque vous parlez à une personne inconnue avec laquelle nous observons une distance psychologique
- B) lorsque vous parlez à une personne pour qui vous avez un respect particulier
- C) lorsque l'on parle à une personne qui est notre supérieurs

Si le pronom Vi est utilisé en dehors du cadre de respect c'est à dire si nous nous adressons à quelqu'un à la deuxième personne du pluriel, le prédicat est toujours au pluriel masculin.

**EXEMPLES:**

Vous m'avez donné le livre; vous avez dit la vérité

**FAUX:**

Vi ste mi dala/dao knjigu; Vi ste rekla/rekao istinu  
(le verbe est au singulier)

**CORRECT:**

Vi ste mi dali knjigu; Vi ste rekli istinu  
(le verbe est au pluriel)

Lorsque la forme Vi est utilisée par respect, il est exclusivement utilisé pour s'adresser à une seule personne et il est écrit avec une majuscule. Si nous abordons deux personnes ou un groupe plus important de personnes, nous utilisons toujours une petite majuscule.

# POURQUOI CERTAINES PERSONNES SONT PLACÉES EN DÉTENTION?

Le mot détention ou immigrants accueilli dans le centre pour les étrangers, dans un langage simple, c'est mettre les migrants en prison. Ces mêmes expressions sont utilisées dans différentes parties de l'Europe et leur but est de dissimuler la réalité de la détention. Dire que quelqu'un est "détenu durant le processus d'établissement de leur identité" ne sonne pas aussi dur que de dire qu'ils sont «mis en prison» juste parce que leur identité n'est pas établie - mais la prison est ce à quoi la détention renvoie.

Partout en Europe environ 600 000 immigrants sont détenus - mis en prison - chaque année simplement parce qu'ils n'ont pas de titre de séjour. Ils sont enfermés dans les salles et ne peuvent quitter les centres de détention, ils ont souvent un accès très limité aux installations de plein air et pas de possibilités de communication avec le monde extérieur (pas de téléphones portables, pas d'internet, visites très limitées). La durée de la détention varie de quelques mois à un temps de détention infinie.

### **Base juridique de la détention**

La détention des migrants En Croatie est régi par deux lois:

1. la Loi sur les étrangers
2. la Loi sur l'asile

La durée maximale de la détention régulière peut être 18 mois.

Conformément à l'article 124 de la Loi sur les étrangers, les immigrants peuvent être détenus pendant trois mois si leur présence est nécessaire pour assurer leur expulsion du territoire de la Croatie, s'ils présentent un danger pour la sécurité nationale ou se ils ont été reconnus coupables d'une infraction criminelle. En outre, l'article 125 permet l'extension de cette période pour six mois si un délai supplémentaire est

nécessaire pour organiser la déportation. Enfin, selon l'article 126, une nouvelle prolongation de 12 mois est autorisée dans les cas où les migrants refusent de donner leurs données personnelles, fournir des données personnelles fausses ou d'une autre manière essayer d'arrêter ou de retarder leur expulsion, ou s'il est raisonnable d'attendre que les documents nécessaires pour organiser la déportation seront obtenus.

En outre, les migrants peuvent être détenus en tant que demandeurs d'asile, conformément à l'article 74 de la loi sur l'asile, pour un maximum de six mois. Les cas dans lesquels ils peuvent être détenus sont: s'ils avaient essayé de quitter la Croatie avant la fin de leur procédure d'asile, si leur détention est nécessaire pour protéger la vie ou les biens, s'ils constituent une menace pour la sécurité nationale, s'ils avaient demandé l'asile pendant la procédure d'expulsion dans le but d'éviter la déportation, s'il est temporairement impossible de prendre leurs empreintes digitales en raison du fait d'avoir intentionnellement endommagé.

## DÉTENTION DANS LA PRATIQUE: JEŽEVO

Pendant longtemps, le seul centre de détention en Croatie a été situé à Ježevo, environ à une demi-heure par route de Zagreb. Il a la capacité d'un peu plus de 100 places. Il ya des projets de construction de deux nouveaux centres de détention en 2015, l'un en Tovarnik (près de la frontière avec la Serbie) et d'autres à Trilj (près de la frontière avec la Bosnie et à proximité de la mer).

La vie à Ježevo est une vie de prison. Les migrants dorment dans des chambres collectives, et n'ont accès à des aires communes que pendant la journée. Ils ont le droit de passer quelques heures par jour dans la cour à l'extérieur, mais ils ne n'ont pas le droit de quitter le centre.

L'argent et les effets personnels (tels que les téléphones mobiles, les appareils électroniques, objets de valeur) sont confisquer et garder loin loin d'eux pendant la durée de leur emprisonnement dans Ježevo et leur ai restituée au départ. Si une personne a de l'argent à l'arrivée, il ne sera pas autorisés à accéder avec plus de 300 kn (environ 40 euros) par semaine et avec cet argent, ils peuvent acheter des frilandises ou des cartes téléphoniques dans la petite boutique à l'intérieur du centre de détention. En outre, si une personne a de l'argent à l'arrivée du Centre la charges de 200 kn lui seras imputé pour chaque jour (environ 26€) correspondant aux frais de séjour de leur détention et les charges les coûts de leur expulsion.

Les détenus ont des contacts extrêmement limités avec le monde extérieur. À l'arrivée au centre de détention, une personne a droit à un seul appel gratuit avec l'ambassade ou la représentation consulaire de son pays. En outre, ils ont

le droit à un seul appel gratuit d'une durée maximale de trois minutes. Alors que leurs téléphones mobiles ont été enlevés, il ya la possibilité d'utiliser la cabine téléphonique dans le centre, à leurs propres frais. Les détenus ont droit à une visite (maximum une heure, dans une salle spécialement désigné), si la visite est annoncée un jour à l'avance.

Les migrants restent habituellement à Ježevo quand ils ne cherchent pas l'asile et sont considérées comme "illégal". Cependant, même les demandeurs d'asile, qui demandent l'asile au cours de leur expulsion ou pendant leur séjour dans Ježevo, sont souvent détenus sur la base d'un soupçon qu'ils ont demandé l'asile afin d'éviter leur expulsion.

La pratique de la détention la nécessité et la légitimité sont rarement publiquement remis en question. Les Migrants en Croatie peuvent être détenus jusqu'à 18 mois sans avoir commis une infraction pénale. En outre, la détention n'est pas une exception rare - une bonne affaire de tous les migrants en Croatie ont de l'expérience avec cette situation à un moment donné. Nous pouvons nous demander: si mettre quelqu'un en prison, emportant leur liberté et l'arrêt de la plupart de leur communication avec le monde extérieur est une mesure justifié à prendre contre quelqu'un qui n'a pas de permis de séjour? Les migrants en Croatie ne sont vraiment une menace pour personne?

La stigmatisation de la détention est également souvent intériorisé par les migrants: même si la plupart se sentent comme s'il n'est pas de leur faute s'ils ont été mis en prison, il ya encore un sentiment que les gens qui ont été en prison sont des criminels et que c'est quelque chose de honteux. Il est donc très important de parler contre la pratique de la détention des migrants et de souligner que c'est injuste,

injustifiée et disproportionnée. Même s'il est tout à fait légale - il est également entièrement illégitime.

Il ya plusieurs initiatives à travers l'Europe et le monde qui luttent contre la détention des migrants. Le groupe "No One Is Illégal" a écrit un "No One Is Illégal Manifeste". Il vise à développer et diffuser un discours critique des discours dominants qui produisent et justifie des attitudes répressives envers les migrants - y compris les discours critiques de la pratique de la détention.

# PROCÉDURE D'APPROBATION D'ASILE EN CROATIE

La procédure d'octroi de l'asile régit des méthodes pour attribuer une protection internationale à une personne dont l'État ne peut pas ou ne veut pas assurer la protection. Régime d'asile en Croatie doit s'assurer que l'étranger ne sera pas refoulé ou renvoyé dans le pays où leur vie ou leur liberté sont menacées en raison de leur race, de religion, de leur nationalité ou en raison de son appartenance à un groupe social particulier, d'opinion politique, et au cas où ils seraient soumis à la torture, de comportement inhumain, peines punitives ou traitements dégradants dans ce pays. La procédure d'octroi de l'asile en Croatie peut attribuer soit l'asile ou une protection subsidiaire.

L'Asile ne peut être accordé qu'à une personne hors de son pays, à condition qu'il existe une crainte fondée tels que être persécuté pour des raisons de race, de religion, nationalité, appartenance à un groupe social ou de part ses opinions politiques, et que la personne est incapable ou n'est pas disposé à se soumettre à la protection de son pays par crainte de ces menaces.

Si la personne ne répond pas aux conditions d'octroi de l'asile, mais il ya de bonnes raisons de croire que, en cas de retour dans leur pays, ils devront faire face à un risque élevé de subir des atteintes graves, si une personne ne veut pas faire face à ce risque, ou est incapable de se soumettre à la protection de leur pays, ils bénéficieront d'une protection subsidiaire.

### **Vous avez demandé l'asile - et maintenant?**

Le ministère de l'Intérieur a le pouvoir de décider de l'issue de la procédure d'octroi de l'asile, et que cette décision peut être contestée devant la juridiction administrative. Dans les 3 jours de la présentation de la demande, le demandeur d'asile reçoit une carte qui sert de permis de séjour en République de Croatie jusqu'à la fin de la procédure.

### **À quoi ressemble la procédure?**

Le processus prend six mois à partir de la date de dépôt d'une demande d'asile, et pendant cette période, le ministère de l'Intérieur se prononce sur la demande, et si elle n'est pas en mesure de prendre une décision, le ministère doit informer le demandeur d'asile sur la période à laquelle il pourra attendre une réponse.

Au cours de ces six mois, le demandeur d'asile sera interviewé à plusieurs reprises (généralement deux fois) et si le demandeur a toutes les évidences, ils doivent associer à son dossier pour assurer la meilleure qualité possible de l'évaluation.

À la fin de l'audience son dossier est censé être lu et le demandeur d'asile doit témoigner de sa signature si ses déclarations sont transmises de façon exacte. Cependant, en cas de toute ambiguïté, ils doivent être expliqués au demandeur ainsi que des dossiers de toutes les objections dans le compte rendu officiel.

La procédure doit être conduite dans une langue que le demandeur d'asile comprend et, si nécessaire, il faut s'assurer que le traducteur est présent pendant toute la procédure. Le demandeur d'asile peut demander à être muni d'un traducteur de même sexe. Le traducteur ne peut jamais divulguer les informations obtenues au cours de la procédure d'asile. Le ministère de l'Intérieur ne doit pas informer le pays d'origine ou de tout autre organisme impliqué dans le processus des données personnelles du demandeur. Si, à la fin, l'asile est refusé au demandeur d'asile, le demandeur peut déposer une plainte et engager une action en justice devant le tribunal administratif.

**Quels sont les droits que vous avez en Croatie en tant que demandeur d'asile?**

- résidence et liberté de circulation en Croatie
- aide financière et l'hébergement
- soins de santé
- enseignement primaire et secondaire
- l'aide juridique gratuite
- l'aide humanitaire
- la liberté de religion et l'éducation religieuse des enfants
- droit au travail après l'expiration d'un an à la date d'application si la procédure n'est pas terminée

**Dans quelles conditions le statut d'asile ne sera pas approuvée?**

- si la personne commis des crimes contre la paix, crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crimes graves ou actes qui sont contraires aux buts et aux principes des Nations Unies
- si la personne est un danger pour l'ordre juridique et la sécurité nationale de la République de Croatie
- si une personne avait reçu une protection basée sur des faits présentés à tort ou déformation des faits ou des circonstances importantes ou en utilisant de faux documents

**Quels sont les droits que vous avez en Croatie comme personne ayant le statut d'asile ou une personne sous protection subsidiaire?**

- un permis de séjour en République de Croatie pour une période de 5 ans pour les bénéficiaires de l'asile et de 3 ans pour les personnes sous protection subsidiaire
- logement fourni par RH pour une période de deux ans
- travail
- soins de santé
- l'éducation
- la liberté de religion et l'éducation religieuse des enfants
- l'aide juridique gratuite
- bien-être social
- le regroupement familial
- le maintien de l'unité familiale
- aide à l'intégration dans la société

**Dans quelles conditions le statut arrive à son terme?**

- si la personne est volontairement placée sous la protection de son pays de nationalité d'origine
- si la personne acquiert la citoyenneté du pays dont il bénéficiait de la protection
- si la personne retourne volontairement et s'installe dans le pays qu'il a fui ou hors duquel ils sont restés par crainte de persécution
- si les circonstances sur la base desquels l'asile a été accordé change dans le pays d'origine
- si une personne regagne volontairement sa citoyenneté qu'il avait perdu



# PERSONNES À CONTACTER DANS L'ADMINISTRATION PUBLIC POUR L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS

## INSTITUTION

## NOM ET PRÉNOM

---

**BUREAU DES DROITS DE L'HOMME ET  
DROITS DES MINORITÉS NATIONALES  
CROATE ORGANE DE COORDINATION  
GOUVERNEMENTALE**

Mr. sc. Branko Sočanac  
Point de contact national  
pour l'intégration

Lana Velimirović Vukalović,  
prof.

---

**MINISTÈRE DE LA POLITIQUE  
SOCIALE ET DE LA JEUNESSE**

Ivana Živković, prof.

---

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

Lana Vučinić

---

## FONCTION

## CONTACT

---

Chef de Bureau du gouvernement

+385 1 4569 358  
ured@uljppnm.vlada.hr

Conseiller au bureau du gouvernement  
(Unité de répression du trafic des personnes  
et de la coopération internationale)

+385 1 6303 092  
lana.vukalovic@uljppnm.vlada.hr

---

Conseiller principal (Service pour les  
personnes âgées et les handicapés,  
les personnes ayant des problèmes de  
toxicomanie et des demandeurs d'asile)

+385 1 5557 180  
ivana.zivkovic@mspm.hr

---

Superviseur au ministère de l'intérieur et  
Office de l'intégration (Département des  
étrangers et l'asile, Département de l'asile)

+385 1 4570 968  
lvucinic@mup.hr

---

## INSTITUTION

## NOM ET PRÉNOM

---

**MINISTÈRE DES SCIENCES, DE  
L'ÉDUCATION ET DES SPORTS**

Ana-Maria Pavić, prof.

---

**MINISTÈRE DU TRAVAIL ET  
DU SYSTÈME DES PENSIONS**

Ivana Guberović

---

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ**

Božica Šarić, dipl.iur.

---

**MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION ET  
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Andriana Pozojević,  
dipl.ing.arh.

---

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT  
RÉGIONAL ET FONDS DE L'UE**

Anna Maria Radić

---

**CENTRE D'ÉTUDES POUR LA PAIX  
(CMS)**

Julija Kranjec

---

**CROIX-ROUGE CROATE**

Maja Kadoić

---

**BUREAU D'ÉTAT POUR LA  
RECONSTRUCTION ET L'AIDE  
AU LOGEMENT**

Maja Radočaj

---

## FONCTION

## CONTACT

---

Conseiller principal  
(Gestion des stratégies de normalisation  
et des programmes spéciaux)

+385 1 4594 472  
ana-maria.pavic@mzos.hr

---

Associé  
(Secteur pour le marché du travail  
et de l'emploi)

+385 1 6109 219  
ivana.guberovic@mrms.hr

---

Chef du Département pour le suivi de la  
réglementation de l'UE à la direction des  
affaires juridiques et financiers

+385 1 4607 630  
bozica.saric@miz.hr

---

Conseiller principal (Bureau de la  
Construction et de l'efficacité  
énergétique dans les bâtiments)

+385 1 3782 447  
andriana.pozojevic@mgipu.hr

---

Conseiller  
(Cabinet du ministre)

+385 1 6172 567  
anna-maria.radic@mrrfeu.hr

---

Chef d'équipe de la police  
d'intégration et de l'asile

+385 1 4820 094  
julija.kranjec@cms.hr

---

Service de protection des migrants

+385 1 6185 444  
+385 99 2496 705  
maja.kadoic@hck.hr

---

Conseiller du chef de bureau

+385 1 6172 531  
maja.radocaj@duosz.hr

---

**LES ORGANISATIONS  
DE LA SOCIÉTÉ  
CIVILE ACTIVES  
DANS LE DOMAINE  
DE L'INTÉGRATION  
DES MIGRANTS -  
COORDINATION  
POUR L'INTÉGRATION**

La société civile de la Croatie est représentée par les citoyens qui vivent en Croatie et prennent un intérêt actif dans l'action sociale. Les citoyens peuvent socialement s'engager à titre individuel ou en groupe. Ils se réunissent habituellement en groupes d'initiative civile quand ils sont intéressés par le même problème social ou un phénomène. En Croatie, il existe de nombreuses organisations de la société civile qui sont centrées autour de différentes questions: l'environnement, les droits de l'homme, droits des animaux, etc. Les organisations de la société civile ne font pas partie des institutions gouvernementales, mais en raison de leurs objectifs de changer la société pour le mieux, ils collaborent avec les institutions du gouvernement. Organisations de la société civile comprennent très souvent des bénévoles dans leur travail. Les bénévoles sont les citoyens qui sont engagés dans une activité sans recevoir de compensation financière pour leur travail. Tout ce que font les bénévoles sont effectué dans leur temps libre et de leurs propres motivations.

En 2011, le Centre d'études pour la paix (CMS) a fondé la Coordination pour l'intégration, qui a rassemblé des organisations de la société civile qui ont la capacité de fournir divers services sociaux aux bénéficiaires de l'asile, les demandeurs d'asile et des étrangers sous protection subsidiaire. L'objectif de la coordination est d'établir un réseau capable de fournir des services sociaux aux demandeurs d'asile, bénéficiaires de l'asile et des étrangers sous protection subsidiaire.

Chaque membre de la coordination est engagé dans un domaine ou un sujet précis.

## ORGANISATION

**HCK** - HRVATSKI CRVENI KRIŽ  
(ODJEL ZA AZIL I MIGRACIJE)

**CROIX-ROUGE CROATE**  
**(DÉPARTEMENT DE L'ASILE**  
**ET DE L'IMMIGRATIONS)**

Personne à contacter: Maja Kadoić

## CONTACT

Dubravkin trg 11  
Tel: +385 1 6185 444  
Mob: +385 99 2496 705

**UNHCR** - URED VISOKOG POVJERENIKA  
UJEDINJENIH NARODA ZA IZBJEGLICE  
**HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS**  
**UNIES POUR LES RÉFUGIÉS**

Personne à contacter: Borka Vukelić

Radnička cesta 41/7  
10 000 Zagreb  
Tel: +385 1 3713 555

**HPC** - HRVATSKI PRAVNI CENTAR  
**CENTRE JURIDIQUE CROATE**

Personne à contacter: Lana Tučkorić  
Tatjana Holjevac

Andrije Hebranga 21  
10 000 Zagreb  
Tel: +385 1 4854 934

**IZAZOV** - UDRUGA ZA PROMICANJE PRAVA  
I SOCIJALIZACIJE DJECE I MLADIH  
**ASSOCIATION POUR LA PROMOTION**  
**DES DROITS ET DE LA SOCIALISATION**  
**DES ENFANTS ET DES JEUNES**

Personne à contacter: Spomenka Oblak

A. G. Matoša 64  
44 320 Kutina  
Tel: +385 44 681 333  
Mob: +385 98 750 248  
+385 98 886 283

## ACTIVITÉS

---

- Aide à l'éducation, l'achat de livres, des vêtements, la nourriture, l'aide médicale, l'adhésion, dans les bibliothèques, les clubs, l'argent pour les frais de voyage, de l'équipement du logement, cuisine publique, transport gratuit, etc.
  - La coopération avec les associations de la Croix-Rouge d'autres villes (par exemple. Kutina, Bjelovar)
  - L'inclusion des enfants et des femmes
- 

- Une aide financière directe (par exemple. paiement de résidence temporaire)
  - Prise en charge de HPC, HCC et CMS projets - assistance juridique et psycho-sociale, aide à l'intégration
- 

- Assistance juridique aux demandeurs d'asile et des personnes sous protection subsidiaire, si nécessaire, à leur demande
  - L'inclusion des demandeurs d'asile et des personnes sous protection subsidiaire dans les programmes d'aide psychologique, dans le cadre du projet "protection des victimes de la torture parmi les migrants vulnérables"
- 

- Des ateliers et des activités créatives en public avec des enfants et des femmes (la population des enfants de moins de 5 ans avec les parents, les utilisateurs réguliers variant entre 5 et 18 ans, aussi ouvert pour les adolescents plus âgés)
-

## ORGANISATION

## CONTACT

---

**MMH - MREŽA MLADIH HRVATSKE  
(RÉSEAU JEUNESSE CROATE)**  
Personne à contacter: Monika Rajković

Vladimira Nazora 22  
10 000 Zagreb  
Tel: +385 1 4573 937

---

**STATUS M - CENTAR ZA UNAPREĐENJE  
PROFESIONALNOG RADA S MLADIMA  
CENTRE POUR LA PROMOTION  
DU TRAVAIL PROFESSIONNEL  
AVEC LES JEUNES**  
Personne à contacter: Natko Gereš

Petrova 69  
10 000 Zagreb  
Tel: +385 1 2300 447  
Mob: +385 98 1838 781

---

**ISKRA - CENTAR ZA EDUKACIJU  
I SAVJETOVANJE  
CENTRE DE CONSEIL ET D'ÉDUCATION**  
Personne à contacter: Željka Mazzi

Krešimira Kovačevića 4  
10 360 Zagreb  
Mob: +385 98 322 289

---

**CESI - CENTAR ZA EDUKACIJU,  
SAVJETOVANJE I ISTRAŽIVANJE  
CENTRE POUR L'ÉDUCATION,  
LE CONSEIL ET LA RECHERCHE**  
Personne à contacter: Nataša Bijelić

Nova cesta 4  
10 000 Zagreb  
Tel: +385 1 2422 800

---

## ACTIVITÉS

---

- L'éducation des jeunes ayant moins d'opportunités (formation et ateliers)
  - Impliquer les jeunes dans le travail des organisations de jeunesse à travers la Croatie
- 

- Implication des hommes et des garçons dans la création de la société fondée sur l'égalité
  - Sensibiliser le public à propos de l'importance du soutien et des modèles positifs pour les jeunes
  - L'accent sur les particularités et les potentialités de travailler avec les jeunes hommes et potentiels lors de l'élaboration de stratégies et de plans d'action
- 

- Travail psychosocial avec les enfants et les parents
  - Population: Enfants âgées de 3-7 et de 7-12 ans, les clubs de jeunes, des ateliers pour les parents
  - Conseils: les femmes sans emploi, les personnes handicapées
  - Supervision
- 

- Travailler avec les jeunes et les femmes
  - Activités et informations éducatives (prévention de la violence dans les fréquentations chez les adolescentes, droits sexuels et reproductifs et de la santé)
  - Les travaux sur l'autonomisation des femmes pour l'emploi et la participation active dans la société
-

## ORGANISATION

## CONTACT

---

**ŽENSKA SOBA - CENTAR ZA  
SEKSUALNA PRAVA  
CENTRE POUR LES DROITS SEXUELS**  
Personne à contacter: Paula Zore

Maksimirska cesta 51 A  
10 000 Zagreb  
Tel: +385 1 6119 174

---

**B.A.B.E. – BUDI AKTIVNA. BUDI  
EMANCIPIRAN. (B.A.B.E. – SOYEZ  
ACTIF, SOYEZ ÉMANCIPÉ)**  
UDRUGA ZA PROMICANJE I  
ZAŠTITU ŽENSKIH LJUDSKIH PRAVA  
**ORGANISATION POUR LA PROMOTION  
ET LA PROTECTION DES DROITS  
DES FEMMES**  
Personne à contacter: Senka Sekulić-Rebić

Selska cesta 112 A  
10 000 Zagreb  
Tel: +385 1 4663 666

---

**CMS - CENTAR ZA MIROVNE STUDIJE  
CENTRE D'ÉTUDES POUR LA PAIX**  
Personne à contacter: Tea Vidović

Selska cesta 112 A  
10 000 Zagreb  
Tel: +385 1 4820 098

---

**FADE IN - FANTASTIČNO  
DOBRA INSTITUCIJA  
BONNE INSTITUTION FANTASTIQUE**  
Personne à contacter: Martina Globočnik

Nova Ves 18, 2. kat  
10 000 Zagreb  
Tel: +385 1 4667 817

## ACTIVITÉS

---

- Consultation médicale, juridique et psychologique, le soutien et la préparation du procès pour les victimes de violence sexuelle et les membres de leur famille
  - Information sur la santé sexuelle et les droits sexuels
  - Prévention du harcèlement sexuel parmi les jeunes à travers des activités éducatives
- 

- L'égalité de sexes
  - Prévention et lutte contre toutes les formes de violence sexuelle
  - Assurer la protection existentielle et le soutien psychosocial aux femmes - victimes de violence et leurs enfants à Vukovar – Srijem
- 

- Soutien aux réfugiés et aux étrangers dans le processus d'intégration
  - Assistance juridique pour réfugiés et étrangers
  - Ateliers interculturels
  - Action sociale dans le domaine de l'asile et de la migration
- 

- Une plate-forme pour les jeunes artistes avec une affinité vers le cinéma et la vidéo socialement engagé
  - La production des films documentaires à caractères éducatives sur l'engagement social
-

## ORGANISATION

---

**ZAGREB PRIDE - QUEER-FEMINISTIČKA**

I ANTIFAŠISTIČKA UDRUGA

**HOMOSEXUEL ET ORGANISATION**

**ANTI FASCISTE**

Personne à contacter: Daniel Martinović

## CONTACT

Pierottijeva 11 (Medika club)

10 000 Zagreb

Tel: +385 95 9021 445

---

**CNI - CENTAR ZA NOVE INICIJATIVE**

**CENTRE DES NOUVELLES INITIATIVES**

Personne à contacter: Lovorka Marinović

Iblerov trg 9

10 000 Zagreb

Tel: +385 98 384 655

---

**DPP - DRUŠTVO ZA PSIHOLOŠKU POMOĆ**

**ASSOCIATION POUR L'AIDE**

**PSYCHOLOGIQUE**

Personne à contacter: Martina Čarija

Ulica kneza Mislava 11

10 000 Zagreb

Tel: +385 1 4826 111

+385 1 4826 112

---

**KLJP - KUĆA LJUDSKIH PRAVA**

**LA MAISON DES DROITS DE L'HOMME**

Personne à contacter: Milana Romić

Selska cesta 112 c

10 000 Zagreb

Tel: +385 1 6413 710

---

**KUD - KOORDINACIJA UDRUGA ZA DJECU**

**COORDINATION DES ORGANISATIONS**

**POUR LES ENFANTS**

Personne à contacter: Krešimir Makvić

Prilaz Gjure Deželića 30

10 000 Zagreb

Tel: +385 1 4846 306

## ACTIVITÉS

---

- Grâce à l'éducation, la recherche, le plaidoyer, l'autonomisation et l'action directe, Zagreb Fierté se bat pour les personnes LGBT et les familles de la communauté, non normatifs et la société dans son ensemble et travaille sur l'élimination de toutes les formes de discrimination et la promotion complète, le respect et la protection des droits de l'homme.
- 

- Travail basé sur: les enfants non accompagnés dans le système de l'asile et de la migration
  - L'éducation et la recherche
- 

- Soutien psychologique pour les enfants, jeunes et adultes
  - Un soutien individuel et de groupe
  - Fournir la Psychothérapie
  - Recherche et fait des recommandations dans le domaine de soutien psychologique
- 

- Assistance juridique aux victimes de violations des droits de l'homme
  - Utilisation de la bibliothèque L'utilisation de la salles du KLJP pour les réunions et l'éducation
- 

- La Coordination des organisations de défenses et de promotions des intérêts et le bien-être des enfants, guidés par les principes de la tolérance, la compréhension et le respect de leurs droits et besoins. L'objectif est de créer une société où les droits de tous les enfants seront efficacement protégés conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant, et acte persistante pour assurer la meilleure qualité de vie possible pour tous les enfants, en particulier ceux qui sont, pour une raison quelconque, socialement défavorisées et marginalisées.
-

## ORGANISATION

---

**IRMO - INSTITUT ZA RAZVOJ I  
MEĐUNARODNE ODRNOSE  
INSTITUT POUR LE DÉVELOPPEMENT  
ET DES RELATIONS INTERNATIONALES**  
Personne à contacter: Senada Šelo-Šabić

## CONTACT

Ulica Ljudevita  
Farkaša Vukotinovića 2  
P.P. 303, 10 000 Zagreb  
Tel: +385 1 4877 460

---

**NESST CROATIA  
ENTERPRISE À BUT NON LUCRATIF  
ET GROUPE D'AUTOSUFFISANCE**  
Personne à contacter: Andreja Rosandić

Jurja Neidhardta 4  
10 000 Zagreb  
Tel: +385 1 3022 703

---

**CEDRA - CLUSTER ZA EKO-DRUŠTVENI  
RAZVOJ I INOVACIJE  
GROUPE POUR L'ÉCODÉVELOPPEMENT  
LE SOCIAL ET INNOVATIONS**  
Personne à contacter: Vera Djokaj

Vlaška 40  
10 000 Zagreb  
Tel: +385 91 1557 717

---

**ATTACK! - AUTONOMNI  
KULTURNI CENTAR  
CENTRE CULTUREL AUTONOME**  
Personne à contacter: Sanja Burlović

Pierottijeva 11 (Medika club)  
10 000 Zagreb  
Tel: +385 1 6197 223

---

## ACTIVITÉS

---

- La recherche dans le domaine de l'asile et de la migration
  - Publication d'articles scientifiques dans le domaine de l'asile et de la migration
- 

- Conseils dans le développement des idées d'entrepreneuriat social
  - Création de plans d'affaires
- 

- Conseils sur l'établissement des coopératives sociales
  - Éducation
- 

- Organisation des contenus culturels: concerts, expositions, conférences
  - L'inclusion des réfugiés dans les programmes culturels du club
  - Activités interculturelles qui favorisent l'intégration des réfugiés
-





